



RÉSILIENCE EN ACTION

Entreprise engagée
dans la prévention
des risques majeurs



L'association RÉSILIANCES, créée en 2017 rassemble un réseau de professionnels et experts reconnus dans leurs domaines (information préventive, maîtrise de l'urbanisation, gestion de crise, réduction du risque à la source) ainsi que des entreprises exposées aux risques majeurs. L'une des missions de l'association est de promouvoir et de développer la réduction de la vulnérabilité des activités économiques.

Pour cela, elle crée le label « Résilience en action ».

L'association RÉSILIANCES attribue ce label aux acteurs économiques qui s'engagent dans la prévention des risques majeurs.



RÉSILIENCE EN ACTION

Entreprise engagée dans la prévention des risques majeurs

PRÉSENTATION DU LABEL

« Résilience en action » est un **label de qualité**, à dire d'experts. Il s'agit d'un audit qui a pour vocation d'**attester de la réalisation d'actions de prévention** des risques majeurs par les entreprises et de les encourager à agir. C'est une **démarche volontaire** menée par une entreprise, une zone d'activités, ou par des acteurs relais d'activités économiques. Le label « Résilience en action » est une **marque** déposée par l'Association RÉSILIANCES.

Le label est un outil de **valorisation des actions** de l'entreprise auprès des autorités, des autres entreprises (clients, fournisseurs, etc.). Il valorise également les actifs consentis dans le domaine de la protection des personnes et des biens. Enfin, le label vise à **sécuriser les transactions** financières et à optimiser les négociations assurantielles.

Le label contribue également à **rendre lisible et visible la mise en œuvre des politiques publiques** en matière de prévention des risques majeurs par les activités économiques.

CARACTÉRISTIQUES

Le label « Résilience en action » revêt trois caractéristiques principales du fait des personnes qui le décernent et de la communication réalisée pour faire connaître l'action de l'entreprise qui s'engage. Il est :

- **Exigeant**
Le label est décerné par des experts et institutions spécialisées dans le domaine de la prévention des risques.
- **Encourageant**
Le label pose des objectifs à atteindre, par pallier.
- **Sécurisant**
Le label contribue à faire reconnaître les actions des entreprises auprès des parties prenantes de la gestion des risques.

DESTINATAIRES DU LABEL

Ce label est destiné aux **entreprises** exposées aux risques naturels et technologiques majeurs, aux **zones d'activités et artisanales** ainsi qu'aux acteurs relais (association d'animation, etc.).

Selon la cible labellisée, la spécificité est mentionnée sur le document délivrant le label.

RISQUES CONCERNÉS

Tous les risques naturels et technologiques majeurs sont concernés par le label.

RECEVOIR LE LABEL

Pour recevoir le label, il convient d'adresser une demande de labellisation en envoyant un mail à contact@association-resiliances.org

DURÉE DU LABEL

Le label est décerné pour une période de **1 à 3 ans** selon les niveaux de label obtenus.

Niveau 1 1 an

Niveau 2 2 ans

Niveau 3 3 ans

LE JURY

Le label « Résilience en action » est délivré par l'association RÉSILIANCES suite à la réunion d'un « jury » composé a minima de trois personnes :

- un membre du bureau de l'association,
- un expert membre de l'association,
- un partenaire externe à l'association partie prenante de la gestion des risques.

PARTENARIAT

Dans le cadre de cette démarche, l'Association RÉSILIANCES s'associe à des partenaires publics et privés. Les membres de l'association sont de fait des ambassadeurs du label.

PROCESSUS DE LABELLISATION

Observation

L'association vérifie si les actions ont été réalisées pour faire face aux risques majeurs externes. Elle s'informe également sur la mise en place d'actions de protection permettant d'éviter les conséquences de l'activité concernée sur l'extérieur.

Avis

L'association RÉSILIANCES porte un avis sur l'engagement dans les actions, leur réalisation, et le cadre qualitatif dans lequel il s'inscrit, à dire d'experts. L'association n'a pas pour vocation d'analyser la qualité et l'efficacité technique des mesures prises. L'évaluation s'appuie sur la base d'un questionnaire, la remise de documents par l'entreprise et d'une visite sur site.

Évaluation

Le niveau de labellisation est défini selon une grille d'évaluation indiquée (propriété de l'association RÉSILIANCES). Cette grille intègre quatre composantes : l'acculturation, les travaux et diagnostics de vulnérabilité, l'organisation de la crise, le suivi et la maintenance.

Attribution

En fonction des actions réalisées, l'entreprise atteint un niveau de résilience. Le label en comprend trois, différenciés par couleur, auquel s'ajoute le suivi valable pour chaque niveau.

NIVEAUX DE LABELLISATION

Les composantes sont un ensemble d'actions à réaliser pour garantir une prévention et une protection efficaces.

A / Acculturation : sensibilisation et/ou formation à la prévention des risques majeurs

T / Diagnostics de vulnérabilité et réalisation de travaux

O / Organisation de la crise : mise en place de mesures organisationnelles et de relais de l'alerte

S / Suivi : maintenance et entretien des autres composantes A, T et O.

En fonction des actions réalisées, l'entreprise atteint un niveau : 1, 2 ou 3.

ACCULTURATION

Sensibilisation et/ou formation à la prévention des risques majeurs

Intégration des risques majeurs dans le DUER

Formation du personnel à la mise en œuvre des consignes de sécurité

TRAVAUX

Diagnostic de vulnérabilité de l'activité économique

Cohérence entre le diagnostic et les travaux réalisés

Réalisation de l'ensemble des travaux prévus

ORGANISATION

Mise en place d'un dispositif de relais de l'alerte des populations

Mise en place de mesures organisationnelles de gestion de crise

Mise en place d'un dispositif de continuité d'activité (selon norme ISO ou autre).

SUIVI

Récurrence de l'acculturation

Réalisation d'exercices de gestion de crise

Maintenance des travaux

Niveaux



COMMUNICATION

Les activités économiques qui reçoivent le label autorisent l'association RÉSILIANCES à utiliser leur nom, adresse et photographies dans toute manifestation publique ou privée liée à cette opération ainsi que dans tous les supports de l'association RÉSILIANCES (publications, réseaux sociaux, sites internet ...) sans que leur

utilisation puisse ouvrir à quelque droit que ce soit. Les collectivités territoriales concernées acceptent également que tous les documents constitutifs du dossier de candidature puissent être utilisés à titre d'exemple dans le cadre de la démarche du label « Résilience en action ».



RÉSILIENCE EN ACTION
Entreprise engagée dans la prévention des risques majeurs

Association RÉSILIANCES
www.association-resiliances.org
contact@association-resiliances.org